

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-montignies-ergo@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

PRATIQUE ET TECHNIQUE DE L'ACTIVITE			
Code	PAEG1B83ERG	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Sabrina ALBERGONI (sabrina.albergoni@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a pour but de permettre à l'étudiant de faire les liens entre les cours théoriques et pratiques liés à l'ergothérapie. Cette démarche d'analyse d'activité faisant partie des fondements de notre profession apprend à l'étudiant à analyser l'occupation humaine de l'individu en interaction avec ses développements et ses environnements.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 4 **Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes**
 - 4.1 Identifier les situations liées à l'Occupation Humaine
 - 4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations écologiques
 - 4.6 Initier et développer des projets de recherche appliquée
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
- Compétence 6 **Pratiquer les activités spécifiques à son domaine professionnel**
 - 6.1 Collecter les données holistiques de la Personne en interaction avec l'Environnement et les Habitudes de vie
 - 6.2 Évaluer les capacités et incapacités fonctionnelles de la personne ainsi que sa participation sociale et identifier les facilitateurs et obstacles de l'environnement
 - 6.5 Adapter l'environnement en organisant les ressources matérielles et humaines

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de la formation, l'étudiant sera capable:

- (1) d'identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui soutiennent l'occupation humaine influençant ainsi sa participation sociale;
- (2) d'identifier, d'expliquer et de réaliser les habiletés motrices, gestuelles, cognitives, comportementales et communicationnelles qui sous-tendent le développement occupationnel individuel;
- (3) de comprendre les dimensions micro-, méso- et macro-environnementales comme facteurs extrinsèques soutenant l'occupation humaine;
- (4) de comprendre et d'expliquer les rapports unissant les concepts d'anthropométrie, de physiologie, d'analyse du

mouvement et d'environnement.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAEG1B83ERGA Pratique et technique de l'activité 1 48 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAEG1B83ERGA Pratique et technique de l'activité 1 40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la ½ unité près.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à au moins une partie de l'activité d'apprentissage de l'UE, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la cote de l'AA et à la note de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

D'une session à l'autre au cours de la même année académique ou d'une année académique à l'autre, seules les UE non validées ou présentant un « CM », « PR », « PP » ou « FR » doivent être représentées.

Les UE obtenant une note supérieure ou égale à 10/20 sont automatiquement validées. Les UE non validées par les jury d'UE seront soumises à l'avis du jury plénier sur base de l'article 133 du Vade Mecum du 9 juillet 2015 du Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'Enseignement Supérieur et l'organisation académique des études qui garantit la souveraineté du jury quant aux décisions qu'il prend. Sur base des résultats obtenus par l'étudiant dans l'ensemble de son programme annuel, le jury plénier se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche ECTS de l'AA.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : sante-montignies-ergo@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pratique et technique de l'activité 1			
Code	16_PAEG1B83ERGA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sabrina ALBERGONI (sabrina.albergoni@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Lors de cette activité d'apprentissage, l'étudiant(e) aura l'occasion d'explorer et d'analyser des domaines plus précis de l'occupation humaine, pilier de l'ergothérapie: les activités de la vie quotidienne, les loisirs et les activités professionnelles.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de la formation, l'étudiant sera capable:

- (1) d'identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui soutiennent l'occupation humaine influençant ainsi sa participation sociale;
- (2) d'identifier, d'expliquer et de réaliser les habiletés motrices, gestuelles, cognitives, comportementales et communicationnelles qui sous-tendent le développement occupationnel individuel;
- (3) de comprendre les dimensions micro-, méso- et macro-environnementales comme facteurs extrinsèques soutenant l'occupation humaine;
- (4) de comprendre et d'expliquer les rapports unissant les concepts d'anthropométrie, de physiologie, d'analyse du mouvement et d'environnement.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

En parallèle avec d'autres activités d'apprentissages, les étudiants vont avoir l'occasion de découvrir et d'analyser les occupations humaines au travers d'une analyse d'activité (Soins personnels, productivité et loisirs)

Démarches d'apprentissage

Au premier quadrimestre, l'étudiant(e) pourra analyser une activité occupationnelle liée aux soins personnels chez une personne selon des tranches d'âge bien définies (5, 12, 20, 40, 60, 80 ans). Au préalable, des exercices de mises en situations seront proposés selon un canevas méthodologique.

Au deuxième quadrimestre, l'étudiant(e) explorera le domaine des loisirs et des activités professionnelles. Des jeux seront analysés et adaptés en cours. Par la suite, La théorie d'ESAP sera vue en classe et les étudiants devront analyser une situation professionnelle sur le terrain.

Dispositifs d'aide à la réussite

Remis à l'étudiant :

- des grilles de cotation du travail journalier ainsi que du dossier final ;
- du canevas des dossiers.

Disponibilité des enseignants aux questionnements des étudiants lors des séances de travail en petits groupes.

Sources et références

S. MEYER, « De l'activité à la participation » ; Ed De Boeck , Collection Ergothérapie Solal, mars 2013, 288

PPh

CIF

ESAP

E. TOWNSEND, H. POLATAJKO, Habilitier à l'occupation Deuxième édition, CAOT Publications ACE, pp487, Ottawa 2013

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

PPT qui servent de notes de cours + Tous les documents ressources nécessaires sur la plateforme Connected.

4. Modalités d'évaluation

Principe

La moitié de la matière est évaluée au Q1 et la deuxième moitié au Q2.

Des travaux de groupe seront demandés aux étudiants

- Q1: une analyse occupationnelle liée aux soins personnels à l'aide d'un dossier qui servira de support pour la présentation orale durant la session d'examens de janvier
- Q2: une analyse des activités professionnelles selon ESAP sur base d'un dossier écrit
- Q2: une adaptation d'un jeu (domaine des loisirs) avec une présentation orale durant la session d'examens de juin.

La note Q1 n'est pas compensée par la note du Q2 : L'étudiant en échec au Q1 doit représenter l'examen au Q2. Il en est de même pour le Q3.

La présence aux cours pratiques est obligatoire. les enseignants se réservent le droit de ne pas donner l'accès à l'évaluation à un étudiant qui serait absent à 20 % et la note d'évaluation continue du Q2 est directement reconduite au Q3 et n'est pas remédiable.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Évc	20	Évc	20	Évc	40
Période d'évaluation	Evo	30	Exo	30	Exo	60

Évc = Évaluation continue, Evo = Évaluation orale, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Pour le Q3 :

Q1 ==> même modalité : Soins personnels : remise du dossier + présentation orale durant la session d'examens en août.

Q2 ==> même modalité : Loisirs : présentation orale lors de la session d'examens en août

Esap : remise du dossier

L'activité d'apprentissage (AA) est cotée sur 20 et au 1/10ème près.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à l'activité d'apprentissage, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la cote de l'AA et à la note de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

Intervenants :

Les différents intervenants dans l'ensemble des parties de cette activité d'apprentissage sont : Al Haffar Anaïs, Albergoni Sabrina, Terrier Florence, Plumat Bruno, Terrana Gwendoline

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).